

La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

7.5. AIM&S INFORMATIQUE se réserve le droit d'interrompre le Service du Client si ce Service constitue un danger pour le maintien de la sécurité ou de la stabilité de l'infrastructure d'AIM&S INFORMATIQUE. Dans la mesure du possible, AIM&S INFORMATIQUE informera préalablement le Client.

En cas de nécessité, AIM&S INFORMATIQUE se réserve la possibilité d'interrompre le Service pour procéder à une intervention technique, afin d'améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance.

AIM&S INFORMATIQUE se réserve la possibilité de résilier le Service du Client en cas de non-respect des Conditions générales ou Spécifiques (particulières) d'AIM&S INFORMATIQUE applicable au Service du Client.

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans les prestations offertes par la société AIM&S INFORMATIQUE, et extérieure à ses moyens techniques.

Par ailleurs, le Service est restreint, limité ou suspendu de plein droit par AIM&S INFORMATIQUE :

- si l'appareil que le Client utilise les Services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme au Contrat de Déontologie sur le Site AIM&S INFORMATIQUE ou aux présentes conditions générales ;
- en application des conditions spécifiques particulières applicables ;
- si AIM&S INFORMATIQUE se voit notifier par tout tiers intéressé une décision administrative, arbitrale ou judiciaire, rendue conformément aux lois applicables, ordonnant une telle restriction, limitation ou suspension, sans qu'il soit nécessaire d'appeler AIM&S INFORMATIQUE en la cause.

- si AIM&S INFORMATIQUE reçoit une notification conforme à la loi pour la Confiance dans l'Economie numérique portant à sa connaissance l'existence d'un contenu manifestement illicite.

- si les coordonnées indiquées dans le compte client apparaissent fausses, inexactes ou non actualisées.

ARTICLE 9 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DU SERVICE

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du matériel et du Service à ses besoins et avoir reçu d'AIM&S INFORMATIQUE toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. AIM&S INFORMATIQUE se réserve le droit de contrôler le respect des conditions d'utilisation du Service.

ARTICLE 10 : TOLERANCE

Le fait que AIM&S INFORMATIQUE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par AIM&S INFORMATIQUE à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 11 : DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre du Service, le Client est informé qu'AIM&S INFORMATIQUE collecte des données personnelles le concernant, qui font l'objet d'un traitement humain ou automatisé dans les conditions prévues par la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, à des fins de gestion de la relation client et de respect des obligations légales et réglementaires.

Afin de permettre aux filiales d'AIM&S INFORMATIQUE ou à ses prestataires, y compris sous-traitants, d'assurer l'assistance et la maintenance du Service, le Client reconnaît et accepte que les données personnelles le concernant soient transférées par AIM&S INFORMATIQUE à ces tiers, y compris en dehors de l'Union Européenne. Celles-ci ne pourront toutefois accéder à ces données personnelles que pour s'acquitter de certaines fonctions indispensables à la fourniture du Service, dans le strict respect des droits du Client en matière de protection des données personnelles.

Les données personnelles du Client ne peuvent être transmises à des tiers moyennant notification au client, notamment pour assurer l'exécution des Services pour lesquels la communication des données est nécessaires à la bonne réalisation du Service (ex : transmission au Bureau d'enregistrement des données du titulaire d'un nom de domaine).

AIM&S INFORMATIQUE pourra également transmettre les informations personnelles du Client à la demande des autorités judiciaires et / ou administratives dans le cadre d'une réquisition judiciaire émise par une autorité compétente.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent. Il peut exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant par courriel à l'adresse électronique : contact@aims-informatique.com ou encore par courrier postal à l'adresse :

AIM&S INFORMATIQUE SAS, Correspondant Informatiques et Libertés, 26 Rue des Rigoles, 75020 Paris France.

Le Client reste exclusivement et entièrement responsable des traitements de données à caractère personnel qu'il effectue pour son propre compte et s'engage, pour ce qui concerne lesdites données, à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à procéder à toutes formalités préalables adéquates auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

En application des dispositions de l'article 34 bis de la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978, il appartient au Client fournissant au public des Services des communications électroniques sur les réseaux de communications électroniques ouverts au public et mettant en œuvre un traitement de données à caractère personnel tel que défini par la loi précitée, de notifier sans délai à la CNIL toute violation de la sécurité entraînant accidentellement ou de manière illicite la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à des données à caractère personnel.

De plus, dans l'hypothèse où cette violation serait susceptible de porter atteinte aux données à caractère personnel ou à la vie privée d'un de ses clients ou d'une autre personne physique, il appartient au Client d'en avertir l'intéressé également, dans les conditions prévues à l'article 34bis de la loi du 6 janvier 1978.

Enfin il incombe au Client fournissant des Services de communications électroniques de tenir à jour un inventaire des violations de données à caractère personnel, notamment de leurs modalités, de leur effet et des mesures prises pour y remédier et de le conserver à la disposition de la CNIL.

Dans tous les cas où des données du Client sont traitées par AIM&S INFORMATIQUE en tant que sous-traitant au sens de la loi du 6 janvier 1978, il est rappelé qu'AIM&S INFORMATIQUE n'agit que sur instructions du client et sous la responsabilité de ce dernier. AIM&S INFORMATIQUE assure dans ce cas la sécurité et la confidentialité des données concernées dans les conditions définies dans l'article 13 des présentes.

ARTICLE 12 : REGLEMENTATION APPLICABLE A L'HEBERGEMENT DE DONNEES DE SANTE

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 impose aux personnes exerçant l'activité d'hébergement de données de santé à caractère personnel de disposer d'un agrément conforme aux prescriptions de l'article L 1111-8 du Code de la santé publique. AIM&S INFORMATIQUE rappelle au Client qu'il lui appartient de se référer à la liste des hébergeurs agréés (<http://esante.gouv.fr/Services/referentiels/securite/hebergeurs-agrees>) pour tout hébergement de données de santé à caractère personnel.

ARTICLE 13 : CONFIDENTIALITE, LOCALISATION ET SECURITE PHYSIQUES DES INFRASTRUCTURES AIM&S INFORMATIQUE

AIM&S INFORMATIQUE est tenu, ainsi que l'ensemble de son personnel et les filiales du groupe AIM&S INFORMATIQUE, au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, les informations et les décisions dont ils auront eu connaissance dans le cadre de ces présentes conditions générales et de la réalisation des prestations liées.

AIM&S INFORMATIQUE s'interdit notamment de communiquer à toute personne autre qu'elle-même, les filiales du groupe AIM&S INFORMATIQUE, l'ensemble de son personnel ou un tiers sur demande d'une autorité compétente (administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables), directement ou indirectement, tout ou partie des informations, de toute nature (commerciale, technique, financière, nominative, etc.), qui lui seront communiquées ou dont AIM&S INFORMATIQUE aura connaissance à l'occasion de l'exécution de la prestation.

- Localisation des Infrastructures :

Les infrastructures sur lesquelles sont développés les Services AIM&S INFORMATIQUE sont localisées sur le territoire français. Toutefois, certains Services peuvent être physiquement localisés à l'étranger, dans ce cas, la localisation physique des installations est clairement annoncée au Client avant la souscription dudit Service.

- Sécurité Physique des locaux :

AIM&S INFORMATIQUE prend l'ensemble des mesures de sécurité physique visant à empêcher l'accès aux Infrastructures sur lesquelles sont stockées les données du Client par des personnes non autorisées.

ARTICLE 14 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux articles L. 121-21 et suivants du Code de la consommation le Client (lorsqu'il lui est reconnu la qualité de consommateur au sens des dispositions du Code de la consommation) bénéficie d'un droit de rétractation. Il peut exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception, le cas échéant, des frais de retour, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du bien ou de la souscription du contrat pour les prestations de Services, par courrier postal ou par message adressé au Service client AIM&S contact@aims-informatique.com.

Le droit de rétractation, s'il a été valablement exercé, permet au Client d'obtenir le remboursement des biens et Services concernés par l'exercice de ce droit.

Conformément au Code de la Consommation pris en son article L 121-21-8, 3° « le droit de rétractation ne peut être exercé (...) pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (...) ».

Le Client reconnaît ainsi notamment que l'enregistrement d'un nom de domaine auprès d'AIM&S INFORMATIQUE constitue, du fait du choix opéré par le Client sur le radical et l'extension retenus, la fourniture d'un tel bien personnalisé au sens de l'article précité. Dès lors, le Client est expressément informé qu'il ne peut pas, en application de ces dispositions, exercer son droit de rétractation sur l'enregistrement du nom de domaine commandé.

Ce droit ne peut pas davantage être exercé par le Client lors du renouvellement de l'enregistrement. Conformément au Code de la Consommation pris en son article L121-21-8, 1°, le Client ne peut exercer son droit de rétractation pour les Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. Le Client reconnaît donc formellement et accepte que, dans toutes les hypothèses où il accepte expressément l'exécution du Service ou utilise le Service, et renonce expressément à exercer son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation, il ne pourra valablement invoquer ce droit.

ARTICLE 15 : MODIFICATION

Les conditions générales et particulières en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées. Les parties conviennent que AIM&S INFORMATIQUE peut, de plein droit, modifier son Service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le Site AIM&S INFORMATIQUE ou l'envoi d'un courrier électronique au Client. Dans cette hypothèse, le Client peut, en dérogation à l'article 7, résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications. Le paiement par le Client de la prochaine facture suivant la modification contractuelle ou tarifaire entraîne l'acceptation par le client des dites modifications.

ARTICLE 16 : DISPOSITIONS GENERALES

16.1 Divisibilité

La nullité d'une des clauses du contrat de prestations de Services souscrit auprès d'AIM&S INFORMATIQUE, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat de prestations de Services qui garderont leur plein effet et portée.

Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

16.2 Intitulés

Les intitulés des articles des Conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

16.3 Conditions particulières et Annexes

Les conditions particulières et éventuelles annexes sont incorporées par référence aux Conditions générales de Services d'AIM&S INFORMATIQUE et sont indissociables desdites Conditions générales. L'ensemble de ces documents est dénommé dans le présent document «Conditions Générales».

L'ensemble des documents incorporés au présent contrat par référence peut être consulté par le Client aux adresses indiquées sur le Site AIM&S INFORMATIQUE. Ces documents sont en outre sujets à modifications ou évolutions.

16.4 Communications

Pour tout échange d'informations par courrier électronique, la date et l'heure du serveur d'AIM&S INFORMATIQUE feront foi entre les Parties. Ces informations seront conservées par AIM&S INFORMATIQUE pendant toute la période des relations contractuelles, sauf contradiction des Conditions Spécifiques (particulières).

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

- Pour AIM&S INFORMATIQUE : 26 rue des Rigoles – 75020 Paris

- Pour le Client : à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à AIM&S INFORMATIQUE

16.5 Publicité et promotion

AIM&S INFORMATIQUE pourra à l'occasion de publicité, manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des Services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou sa plaquette.

ARTICLE 17 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du code de la Consommation, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Paris Métropole (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

ARTICLE 18 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française. Il est en ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Fait en 2 exemplaires, à _____,

Le _____.

Nom / Qualité du signataire :

Date et Signature et cachet de l'entreprise.

Date, signature et cachet AIM&S Informatique :